

Naves – Puech Redon

Christophe Maniquet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7246>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Christophe Maniquet, « Naves – Puech Redon », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Limousin, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7246>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Naves – Puech Redon

Christophe Maniquet

Identifiant de l'opération archéologique : 2725

Date de l'opération : 2007 (EX)

Inventeur(s) : Maniquet Christophe (INRA)

- 1 En 2002, à la veille de la mise en service de la portion de l'autoroute A89 (mars 2003) traversant la commune de Naves, un projet de construction d'une zone hôtelière avait pris corps à proximité de la RN 120 et de l'échangeur de Tulle Nord. Finalement, ce projet n'a pas été mené à terme et les terrains n'ont subi aucune transformation. Une prospection archéologique mécanique avait alors été mise en place. Neuf parcelles étaient touchées par le projet dont trois parcelles (AH 9, 222 et 280) étaient boisées au moment de l'intervention archéologique. Aucun sondage mécanique n'avait pu être réalisé sur ces terrains. Toutes les autres parcelles (AH 151, 152, 220, 277, 282 et 284) étaient en prairie et donc tout à fait praticables.
- 2 En 2007, à la suite d'un échange de terrains entre la mairie et le lycée agricole, les parcelles boisées devaient être transformées en prairie, ce qui impliquait un dessouchage total. Or, la première intervention avait montré la faible profondeur du substrat et donc d'éventuelles structures archéologiques creusées dans celui-ci. C'est donc après la coupe des arbres, et l'évacuation des grumes, et avant le dessouchage que la prospection archéologique a été menée.
- 3 La zone concernée par le projet immobilier est située à l'emplacement d'un vallon peu prononcé orienté nord-est - sud-ouest. Elle occupe à l'ouest une partie du versant sud-est du Puech Redon. Au nord-est, au-delà du carrefour de deux anciens chemins et de la tête du vallon, le terrain suit un pendage vers le nord-est. Sur l'emprise du projet, dans la partie sud de la parcelle AH 280, une vaste et profonde tranchée orientée nord-sud reliait en sous-bois les prés AH 282 et AH 151. Connue de longue date, elle avait été interprétée comme l'empreinte d'une voie gallo-romaine importante. La réalisation de sondages dans cette zone devait permettre de vérifier cette hypothèse.

- 4 Plusieurs sites sont connus à proximité de l'emprise de notre projet. On signalera en particulier l'ensemble monumental cultuel des « Arènes de Tintignac », à seulement 500 m au nord-ouest de l'intervention menée ici. En amont de la construction de l'autoroute A 89 qui passe à moins de 200 m, une campagne de prospection archéologique systématique a été menée fin 1999 et début 2000, sur l'ensemble du tracé, mais uniquement sur les zones en déblais.
- 5 On connaissait donc avant l'intervention archéologique de 2002, le fort potentiel archéologique de la commune et en particulier la densité des traces d'occupations gallo-romaines. En 2002, sur les six hectares à sonder, 24 sondages ont été creusés. Un seul a livré des structures riches en mobilier appartenant vraisemblablement à une nécropole à incinérations, du II^e ou du III^e siècle de notre ère, inconnue jusqu'alors. Deux ont livré structures et mobilier non associés, sept des structures sans mobilier et, enfin, sept autres du mobilier en épandage dans la stratigraphie.
- 6 L'énorme tranchée repérable (en sous-bois en 2002) dans la parcelle AH 280 avait fait l'objet d'un unique sondage qui a permis de constater que cette tranchée avait été creusée directement dans l'arène en place. Le creusement ancien possédait une paroi occidentale très abrupte et un fond relativement plat, dégagé sous 2,60 m de terre. Sa profondeur totale devait donc avoisiner 4 m. Son bord oriental n'a pu être dégagé dans ce sondage. Aucun niveau de circulation n'avait été dégagé. Seul un petit fragment de tuile roulé, apporté vraisemblablement avec le comblement, a été retrouvé près du fond. Dans quatre sondages, des lambeaux de vraisemblables niveaux de circulation composés de petites pierres d'éclogite usées en partie supérieure sont apparus à 0,80 m de profondeur. Ils reposaient directement sur le substrat.
- 7 Le mauvais état de conservation et la faible représentation des niveaux de circulation au sein des divers sondages ne permettaient pas d'affirmer l'existence d'une voie orientée nord-sud dans cette zone. Ces empierrements ne semblaient pas avoir été aménagés avec grand soin et ne reposaient pas sur un remblai de préparation digne de ce nom. En outre, malgré une observation attentive, aucun fossé n'avait pu être associé à ces niveaux aménagés.
- 8 Lors de notre intervention, en 2007, 31 sondages ont été réalisés sur les parcelles sujettes au dessouchage. Ils représentent une surface de 2 508 m², soit 8 % de la superficie totale. Si l'on cumule les sondages de 2002 et 2007, ils correspondent à une surface de 3 460 m² pour une emprise totale de 59 210 m², soit 6 %. Sur les 31 sondages, 10 seulement se sont révélés positifs :
 - 9 - 2 ont livré un mobilier épars en stratigraphie et en plan, mobilier sans doute issu du colluvionnement ;
 - 10 - 6 ont permis la mise au jour de 8 structures stériles en mobilier. Parmi ces structures, on dénombre 6 fossés et une voie ;
 - 11 - 2 ont laissé apparaître 3 fosses renfermant du mobilier archéologique.
- 12 Six fossés ont été mis en évidence. Certains pourraient s'apparenter à des parcelles relativement récentes. Ils correspondent grossièrement aux limites des parcelles actuelles. Seul l'un d'eux pourrait être lié à la voie décrite ci-dessous. Hormis les empreintes de chablis assez nombreuses sur la totalité de l'emprise, seulement 3 fosses isolées ont été mises au jour. Leur fonction n'a pas été appréhendée. Il pourrait s'agir de dépressions au remplissage organique, dont certaines auraient piégé du mobilier. Elles sont apparues isolées, sans aménagements périphériques.

- 13 Dans deux sondages, des lambeaux de lits de petits graviers d'éclogite très ponctuels et discontinus ont été identifiés. Seule l'observation de la stratigraphie a permis d'établir avec certitude la présence de niveaux de circulation aménagés associés à un fossé à l'ouest. Ce fossé a été localisé sous la limite des parcelles AH 280 et AH 152, matérialisée aujourd'hui encore par un talus, la parcelle AH 152 se trouvant en contrebas de la parcelle AH 280.
- 14 Quatre états successifs ont pu être observés en stratigraphie. La voie primitive mesurait près de 5 m de large. Un léger décaissement du substrat à l'est a permis d'horizontaliser le terrain pour y installer la bande de roulement. Celle-ci incluait d'assez nombreuses petites pierres, plutôt inorganisées. Il n'est pas certain que cette première voie était dotée d'un fossé latéral. Seul un petit surcreusement à l'ouest a pu recevoir les eaux de ruissellement. Le second état de la voie était matérialisé par une recharge ponctuelle à l'ouest, surmontée d'un fin niveau sableux orangé ayant pu servir de niveau de circulation. Cette voie était munie d'un fossé latéral uniquement à l'ouest. Large de 0,80 m et profond de 0,40 m, ce dernier possédait des parois évasées et un fond plat. Son comblement était composé de lits de sable plus ou moins grossier déposés par une eau au débit relativement rapide. Le troisième état de la voie correspond à l'exhaussement de la première par apport de remblais. Une nouvelle bande de roulement, aussi sommaire que la première, était constituée de sédiment à base d'arène remaniée, insérant de nombreuses petites pierres, organisées seulement ponctuellement. Cette voie paraissait un peu moins large (4 m) que la précédente, à moins qu'elle ne s'étende davantage vers l'est en reposant à même le substrat. Son fossé latéral occidental large de 1 m et profond de 0,55 m possédait un remplissage très semblable à celui du fossé de la voie antérieure. Le dernier état de voie a été seulement entrevu en stratigraphie. Sa bande de roulement intégrait des pierres de tailles diverses. Sa largeur totale dans cet état pourrait avoisiner 13,50 m si l'on prend en compte les lambeaux d'empierrement repérés à l'est. Il est possible cependant que la voie se soit décalée vers l'est à un moment donné. Son fossé latéral occidental pourrait avoir recoupé le fossé de la voie précédente. Cette voie, étant donnée la stratigraphie et les multiples réfections observées, semble avoir perduré assez longtemps et/ou s'être rapidement dégradée. Son utilisation semble cependant s'inscrire dans la période gallo-romaine, ce qu'indique la présence de fragments de tuiles et de petits tessons de céramique d'apparence gallo-romaine.
- 15 Cette voie doit être considérée comme un itinéraire secondaire étant donné le peu de soin apporté à sa confection et principalement aux bandes de roulement empierrées. Rappelons qu'un itinéraire majeur d'origine pré-romaine, traversant la *civitas* des Lémovices du sud au nord-ouest, est à ce jour situé sous la RN 120 actuelle. La réalité de cet itinéraire a été argumentée par la présence le long de cet axe de nombreux sites protohistoriques et gallo-romains. La « cavée » de la parcelle AH 280 avait été observée de longue date par des prospecteurs locaux qui l'avaient interprétée comme un décalage de ce cheminement pré-romain vers le nord par rapport à la Route nationale actuelle. Il prolongeait dès lors cet axe vers le nord-ouest en le faisant traverser les parcelles AH 151, 152 et 222. Or, aucune trace de voie n'a été identifiée dans les deux dernières. La voie mise au jour, d'après les observations faites dans les différents sondages, semble plutôt prendre une orientation nord-sud. Vers le sud, elle marque un virage important au niveau de la cavée pour prendre une orientation sud-est - nord-ouest avant de rejoindre l'itinéraire préromain à proximité du rond-point actuel. Les incinérations découvertes en 2002 étaient creusées dans un niveau empierré qui pourrait correspondre à la bande

de roulement de la voie. Ceci signifierait dès lors que celle-ci était abandonnée au moment de la mise en place de la nécropole. Cet axe a pu fonctionner dès le début de la période gallo-romaine et perdurer pendant tout le I^{er} siècle de notre ère et peut-être au début du II^e. A-t-il ensuite été supplanté par une autre voie ? La voie actuelle partant également de La Combotte mais passant plus à l'est l'a-t-elle par la suite remplacée ? Rien ne permet de l'affirmer.

- 16 La voie découverte lors des interventions archéologiques de 2002 et 2007, orientée nord-sud pourrait rejoindre au nord, après une courbe vers l'est, le village du Treuil et plus au nord le Moulin de Dole pour traverser la Bourette. Des vestiges routiers ont en effet été repérés au nord du Treuil pouvant confirmer le tracé de cette voie. Une autre voie pouvait se connecter sur la précédente au niveau du lieu-dit Les Fourches et se diriger vers l'est pour traverser la Vimbelle au niveau du hameau de Vimbelle, en passant par les Charbonnières et le Puy de Cueille. Une importante cavée a été observée aux Charbonnières ainsi qu'une « longue cavée tournante en amont de Vimbelle ».
- 17 Certains ont voulu voir autour et sur le Puech Redon un camp fortifié de type *oppidum*. La présence d'un tel établissement est en cours de vérification dans le cadre d'une étude menée par Fabien Loubignac sur l'occupation du sol aux périodes gauloise et gallo-romaine autour du sanctuaire des Arènes de Tintignac. Pour l'instant, seuls des érudits locaux ont affirmé l'existence d'une telle structure sans autres arguments que des anomalies topographiques que pourraient tout aussi bien constituer d'anciennes banquettes de culture. Quoiqu'il en soit, selon eux, la bordure sud de cet éventuel camp se situerait sur le flanc sud du Puech Redon et juste au nord de l'emprise concernée par l'intervention archéologique présentée ici. Rien dans les sondages réalisés ne permet de confirmer l'hypothèse de l'existence d'un tel camp. S'il existe, il se trouve au nord et en dehors de l'emprise.
- 18 MANIQUET Christophe

INDEX

Index chronologique : Antiquité romaine, Empire romain, II^e siècle apr. J.-C., III^e siècle apr. J.-C.

operation Expertise (EX)

Index géographique : Limousin, Corrèze (19), Naves

AUTEURS

CHRISTOPHE MANIQUET

INRA